

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS  
PROGRAMME 842  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

ARTE FRANCE



PROGRAMME 842  
**ARTE France**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Florence PHILBERT

*Directrice générale des médias et des industries culturelles*

Responsable du programme n° 842 : ARTE France

Le programme 842 a pour objet le financement de la société ARTE France, définie à l'article 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Cet article dispose que la société ARTE France est chargée de concevoir et de fournir les programmes et les moyens nécessaires à l'exercice des missions du groupement européen d'intérêt économique ARTE issu du traité du 2 octobre 1990 instituant une chaîne culturelle européenne.

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, un contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé entre l'État et la société ARTE France définit dans un cadre prospectif et pluriannuel, la stratégie éditoriale et de développement, les améliorations de gestion à mettre en œuvre et les moyens afférents permettant d'y parvenir. L'État et la société ont signé le 19 mai 2021 un COM pour la période 2020-2022. Il s'inscrit dans la continuité du COM 2017-2021, auquel il se substitue pour les années 2020 - 2022, tout en respectant le cadre de la stratégie du groupe ARTE, formalisée dans le projet de groupe 2017-2021. La stratégie pluriannuelle de la chaîne est ainsi marquée par les engagements suivants :

- poursuivre l'excellence éditoriale et amplifier le déploiement numérique ;
- se déployer en Europe et accroître la nature européenne de ses programmes ;
- être une entreprise responsable et innovante.

En 2022, les résultats atteints par la société confirment la réussite de sa stratégie visant à proposer une offre éditoriale ambitieuse, tournée vers la création originale et les programmes inédits. Les audiences antenne se stabilisent à leur niveau record en France (2,9 %) et les audiences numériques continuent leur progression pour atteindre une moyenne de 169,4 millions de vidéos vues par mois (+10,8 % par rapport à 2021 et +24,3 % par rapport à 2020), tous canaux confondus (i.e. via les environnements dits « propriétaires » comme le site internet, et via les plateformes et médias tiers). ARTE poursuit par ailleurs sa stratégie d'innovation numérique, d'une part, et son développement européen au-delà de l'axe franco-allemand, d'autre part, à travers son offre numérique multilingue dite « ARTE Europe » et ses coproductions européennes.

La dotation publique allouée à ARTE France en 2022 s'élève à 272,9 M€ HT, hors compensation des effets fiscaux de la suppression de la CAP, soit une baisse de 5,3 M€ par rapport aux dotations effectivement perçues en 2021 (cette baisse s'explique principalement qu'une contribution exceptionnelle de 5 M€ avait été attribuée à ARTE France en 2021 dans le cadre de *France relance*). La maîtrise des charges en cours d'exercice a permis à ARTE France d'atteindre, sur toute l'année, un niveau d'investissement direct dans les programmes de 148,8 M€, soit un montant supérieur de 0,91 M€ aux prévisions initiales.

### RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### **OBJECTIF 1 : Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits**

INDICATEUR 1.1 : Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales

INDICATEUR 1.2 : Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France

**OBJECTIF 2 : Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe**

INDICATEUR 2.1 : Audiences linéaire et non linéaire

**OBJECTIF 3 : Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

INDICATEUR 3.1 : Maîtrise des charges

INDICATEUR 3.2 : Index égalité femmes-hommes

## Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF**

1 – Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits

**INDICATEUR****1.1 – Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Part des investissements programmes dans les dépenses totales	%	80	80	80	80	Non déterminé
Part du chiffre d'affaires investi dans la production d'oeuvres cinématographiques françaises et européennes	%	3,5	3,5	3,5	3,5	Non déterminé
Part des oeuvres européennes dans les oeuvres diffusées	%	88,2	88,1	≥ 85	89,4	Non déterminé

**Commentaires techniques**

Les investissements dans les programmes sont comparés au total des dépenses hors coûts de diffusion et hors contribution à ARTE GEIE. Par ailleurs, le budget d'ARTE GEIE (financé à parité par ARTE France et ARTE Deutschland) intègre aussi le financement de programmes.

**Indicateur de suivi 1-1-1 : engagement de production d'œuvres audiovisuelles, cinématographiques et multimédias européennes**

	2020	2021	2022	2022
	Réalisation	Réalisation	Prévision	Réalisation
Millions euros	88,8	88,0	≥ 85	87,5

Sources des données : ARTE France et ARTE GEIE

**INDICATEUR****1.2 – Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France	heure	1053	1040	Non déterminé	983	Non déterminé

**Commentaires techniques**

Les programmes inédits sont ceux diffusés pour la première fois à la télévision en France pour les programmes audiovisuels et pour la première fois sur ARTE pour les films de cinéma.

N.B. : le suivi du volume horaire de programmes inédits n'a pas été reconduit dans le COM 2020-2022.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### Analyse des résultats de l'indicateur 1.1

La maîtrise de ses charges hors programmes a permis à l'entreprise de préserver la priorité donnée aux programmes afin de maintenir autant que possible le niveau des stocks et la part d'inédits dans les engagements de l'exercice.

Au terme de l'exercice 2022, la part des dépenses d'investissement dans les programmes sur les dépenses totales de la société (hors coût de diffusion et contribution à ARTE GEIE) s'établit à 80 %, niveau stable par rapport à l'exercice précédent et conforme aux prévisions initiales. Les investissements programmes se concentrent en priorité vers les œuvres françaises et européennes de création (cinéma, fiction, documentaire et spectacle) avec 87,5 M€ d'engagements en 2022, en retrait de 0,5 M€ par rapport à 2021 mais conformément aux objectifs fixés dans le COM 2020-2022 de la société.

ARTE confirme son ancrage européen en diffusant plus de 89 ,4 % d'œuvres européennes en 2022, en progression par rapport à 2021 et supérieur de 4,4 points à la cible fixée par le COM. Les engagements d'ARTE France en matière de financement de la production originale d'œuvres cinématographiques, à travers sa filiale **ARTE France Cinéma**, respectent les obligations du COM 2020-2022 (*a minima* 3,5 % des ressources soit 9,16 M€ en 2022), comme les années précédentes.

### Analyse des résultats de l'indicateur 1.2

La stratégie d'investissement dans les programmes a également pour objectif de proposer une part importante de programmes inédits afin de renforcer l'offre éditoriale de la chaîne, à l'antenne linéaire comme sur les canaux numériques. Toutefois, en 2022, la baisse des moyens alloués aux programmes par rapport aux années précédentes s'est traduite par une baisse du volume d'engagements des programmes inédits (983 heures contre 1040 en 2021 et 1053 h en 2020). Ce volume reste cependant conforme aux objectifs inscrits dans le COM.

### Analyse globale des résultats et de la performance de l'objectif n° 1

ARTE France est parvenue à préserver autant que possible en 2022 les efforts en faveur des investissements dans les programmes, notamment en faveur de la production d'œuvres européennes inédites (cinéma, fiction, documentaire et spectacle). ARTE diffuse toujours très majoritairement des œuvres audiovisuelles et des films produits en Europe.

## OBJECTIF

2 – Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe

## INDICATEUR

### 2.1 – Audiences linéaire et non linéaire

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Part d'audience France	%	2,9	2,9	≥ 2,4	2,9	Non déterminé
Audience cumulée hebdomadaire (France et Allemagne)	%	23,9	24,4	Non déterminé	22,8	Non déterminé
Nombre de vidéos vues par mois sur l'ensemble des plateformes de diffusion	millions	136,3	153	165	169,4	Non déterminé

### Commentaires techniques

Part d'audience France : part que représente la durée d'écoute d'ARTE dans la durée d'écoute totale du média télévision en France.

Audience cumulée hebdomadaire : nombre d'individus (en millions) ayant eu au moins un contact au seuil de 10 secondes consécutives avec la chaîne sur la semaine, en France et en Allemagne.

Nombre de vidéos vues par mois : cumul des vidéos vues mesurées par des outils du marché pour les offres gérées directement par ARTE (ex : eStat Streaming de Médiamétrie) et des vidéos vues communiquées par les tiers opérateurs (y compris vidéos liées à la consultation du flux ARTE en direct (*live streaming*), incluant Facebook au moins 10 secondes (hors « sponsorisé »).

Sources des données : Médiamétrie, GfK, ARTE France, Projet Groupe, certification OJD.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

ARTE consolide en 2022 ses bons résultats d'audience à l'antenne et sur le numérique, grâce aux efforts déployés par la société en faveur de ses offres éditoriales. L'audience linéaire s'établit à 2,9 % de part d'audience en France (stable par rapport à 2022) mais est en très légère baisse en Allemagne (1,2 %).

L'audience cumulée de la chaîne s'établit à 22,8 millions de téléspectateurs hebdomadaires dans les deux pays, niveau en baisse de 7 % par rapport à 2021, dans un contexte principalement marqué par une résorption progressive de la crise sanitaire et des confinements associés. La chaîne a pu en outre connaître quelques semaines plus difficiles en 2022, liées à la survenue d'événements favorables aux chaînes d'information dite « chaude » : guerre en Ukraine, campagne des élections présidentielles en France et Coupe du monde de Football.

S'agissant de l'audience numérique, la chaîne enregistre un nouveau record, avec 169,4 millions de vidéos vues chaque mois en moyenne au cours de l'année 2022 soit +10,8 % par rapport au niveau de l'année 2021 et +24,3 % par rapport à 2020.

## OBJECTIF

3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

## INDICATEUR

### 3.1 – Maîtrise des charges

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Charges de personnel	M€	20,4	20,8	21,7	20,8	Non déterminé
Frais généraux	M€	5,3	6	6,2	6,6	Non déterminé

#### Commentaires techniques

Indicateur de suivi n° 3-1-1 : Équivalents temps plein (ETP)

Charges de personnel : l'indicateur retenu correspond à la somme du budget permanent, renfort et remplacement. Contrairement aux années précédentes, le périmètre de cet indicateur ne comprend pas les dépenses d'action sociale et de formation afin d'être aligné sur le périmètre de l'indicateur relatif à la masse salariale prévu dans le COM 2020-2022.

Sources des données : ARTE France.

Frais généraux : ils correspondent aux dépenses des services communs et des dépenses d'administration générale. Sources des données : ARTE France.

#### Indicateur de suivi : Effectif d'Arte France (en équivalents temps plein)

2020

2021

2022

2022



	Réalisation	Réalisation	Cible	Réalisation
Nombre d' ETP (permanents et non permanents)	267,45	271,4	276,9	272,3

Équivalents temps plein (ETP) : Le nombre d' ETP correspond à l'effectif moyen pondéré de l'année.

Sources des données : ARTE France - rapports de gestion ( ETP permanents et non permanents, dont 12 ETP alternants ce qui représente 18 à 20 jeunes).

## INDICATEUR

### 3.2 – Index égalité femmes-hommes

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Résultat de l'index égalité femmes-hommes	ratio	99	98	>=95	99	Non déterminé

#### Commentaires techniques

Source des données : ARTE France

Mode de calcul : Cet indicateur est défini par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'entreprise poursuit sa démarche de maîtrise de ses charges (grâce notamment au recours systématique aux différentes procédures de mise en concurrence, le cas échéant avec le groupe ARTE ou d'autres entreprises de l'audiovisuel français et européen, ainsi qu'aux audits internes et au contrôle de gestion).

Les frais généraux 2022 (6,6 M€) sont en augmentation de 0,6 M€ par rapport à 2021 et de 0,4 M€ par rapport à la cible inscrite dans le PAP 2022 mais respectent les prévisions inscrites dans le budget initial 2022 (-0,1 M€). Outre les démarches de modernisation et de sécurisation des infrastructures numériques de l'entreprise et de mise aux normes du bâtiment et des installations techniques, l'augmentation des frais de structure en 2022 est étroitement liée à la hausse des coûts des consommations électriques, consécutive au déclenchement de la guerre en Ukraine.

Les charges de personnel d'ARTE France s'établissent à 20,8 M€ en 2022, stables par rapport à 2021 mais inférieures au montant convenu dans le cadre du COM 2020-2022 (-0,5 M€). Dans un contexte toujours plus concurrentiel, les difficultés de recrutement de profils à haute valeur ajoutée sur les métiers techniques et numériques ont pu entraîner des décalages dans les remplacements ou les créations de postes prévus, expliquant une part significative de cette baisse, tant en valeur absolue qu'en nombre d' ETP.

L'engagement d'ARTE pour promouvoir l'égalité professionnelle et pour valoriser la place des femmes dans la société se traduit aussi bien au sein de l'entreprise que dans sa programmation. L'index d'égalité femmes-hommes progresse d'un point en 2022 par rapport à 2021 pour atteindre 99 sur 100.



## Présentation des crédits

### 2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – ARTE France	278 645 663 284 132 661	<b>278 645 663</b> <b>284 132 661</b>	278 645 663
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+5 486 998	+5 486 998	
Total des AE ouvertes	284 132 661	284 132 661	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>284 132 661</b>	<b>284 132 661</b>	

#### 2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – ARTE France	278 645 663 284 132 661	<b>278 645 663</b> <b>284 132 661</b>	278 645 663
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+5 486 998	+5 486 998	
Total des CP ouverts	284 132 661	284 132 661	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>284 132 661</b>	<b>284 132 661</b>	

### 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – ARTE France	279 047 063	279 047 063	<b>279 047 063</b>

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	279 047 063		279 047 063
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>279 047 063</b>	<b>279 047 063</b>	<b>279 047 063</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>279 047 063</b>		<b>279 047 063</b>

## 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – ARTE France	279 047 063 279 047 063	279 047 063	279 047 063 279 047 063
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>279 047 063</b>	<b>279 047 063</b>	<b>279 047 063</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>279 047 063</b>		<b>279 047 063</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	279 047 063	278 645 663	284 132 661	279 047 063	278 645 663	284 132 661
Prêts et avances	279 047 063	278 645 663	284 132 661	279 047 063	278 645 663	284 132 661
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>278 645 663</b>			<b>278 645 663</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+5 486 998			+5 486 998	
<b>Total*</b>	<b>279 047 063</b>	<b>284 132 661</b>	<b>284 132 661</b>	<b>279 047 063</b>	<b>284 132 661</b>	<b>284 132 661</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022		5 486 998		5 486 998				
<b>Total</b>		<b>5 486 998</b>		<b>5 486 998</b>				

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>5 486 998</b>		<b>5 486 998</b>				

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – ARTE France		278 645 663 284 132 661	278 645 663 284 132 661		278 645 663 284 132 661	278 645 663 284 132 661
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>	<b>0</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+5 486 998	+5 486 998		+5 486 998	+5 486 998
Total des crédits ouverts	0	284 132 661	284 132 661	0	284 132 661	284 132 661
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>284 132 661</b>	<b>284 132 661</b>	<b>0</b>	<b>284 132 661</b>	<b>284 132 661</b>
Crédits ouverts - crédits consommés						

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### I - Synthèse de l'activité 2022

ARTE, chaîne culturelle européenne, a stabilisé en 2022 ses résultats d'audiences réalisés depuis 2020, tant sur son antenne linéaire que sur les canaux numériques et les réseaux sociaux, au plus près des usages, des territoires et des langues maternelles de ses publics. Les événements marquants de l'année 2022 sont les suivants :

- Le total des ressources publiques allouées à l'entreprise atteint 272,9 M€ HT en 2022, en baisse de -5,4 M€ par rapport à 2021. Cette baisse s'explique principalement qu'une contribution exceptionnelle de 5 M€ avait été attribuée à ARTE France en 2021 dans le cadre du « Crédit France relance ».
- Dans ce contexte, ARTE France continue de prioriser autant que possible les investissements directs dans les programmes, qui s'établissent à 148,8 M€ (plan de production et d'achat), en retrait de -2,5 M€ (soit -1,7 %) par rapport à 2021. Elle continue également de privilégier la production et la diffusion d'œuvres de création originale européenne (cinéma, fiction, documentaire et spectacle).
- Les audiences antenne se stabilisent, et les audiences numériques continuent leur progression. L'audience antenne atteint une nouvelle fois le niveau record de 2,9 % en France et 1,2 % en Allemagne. Le numérique continue d'attirer un public de plus en plus nombreux avec 169,4 millions de vidéos vues chaque mois en moyenne sur l'année 2022, soit +10,8 % par rapport au niveau de l'année 2021 et +24,3 % par rapport à 2020.
- Ces résultats s'expliquent notamment par la politique de communication menée par ARTE France, consistant à assurer des actions de promotion éditoriale des programmes à la fois sur les médias classiques et sur les réseaux numériques. Les nombreux prix obtenus dans les festivals audiovisuel, cinéma, numérique, jeu vidéo et radio en France, en Europe et à l'international confortent cet élan éditorial et l'image de qualité des programmes d'ARTE auprès du public.
- Par ailleurs, l'ancrage européen de la chaîne culturelle ARTE se matérialise par la forte progression de l'audience numérique captée hors de France et d'Allemagne, qui atteint en 2022 en moyenne 45,1 millions de vidéos vues chaque mois, soit +45 % comparativement à la moyenne de l'année 2021.

#### II - Les comptes 2022

Les concours publics perçus en 2022 s'élèvent à 272,95 M€.

**Les ressources propres** dépassent les prévisions avec un montant atteignant 1,9 M€ (soit +0,3 M€ par rapport au budget). Outre des prestations ponctuelles exécutées pour le compte d'ARTE GEIE, ces ressources comprennent les recettes nettes part producteur, les droits aux versements ouverts auprès de la PROCIREP et des recettes diverses limitées issues d'exploitations annexes.

**La mobilisation du report à nouveau** est conforme au budget (2,8 M€).

**Les charges d'exploitation** (115,19 M€ de charges hors programmes), en très légère augmentation de +0,22 M€ par rapport à 2021 mais en économie de 1,22 M€ par rapport aux prévisions initiales, restent maîtrisées.

ARTE France a poursuivi **la gestion responsable de ses charges courantes** notamment le strict respect du cadre budgétaire fixé pour les dépenses de personnel, et la maîtrise des frais généraux (appels d'offres - le cas échéant avec le groupe ARTE ou les autres entreprises de l'audiovisuel français et européen, audits et contrôle de gestion).

Ces économies ont permis de reconstituer **en fin d'année** une partie du report à nouveau prélevé en début d'exercice, à hauteur de 0,77 M€ sur les 2,8 M€ mobilisés, et de prioriser les investissements directs dans les programmes, permettant d'atteindre 148,8 M€ (dont 87,5 M€ à destination d'œuvres françaises et européennes de création, niveau comparable à celui observé ces dernières années).

Le tableau budgétaire et les comptes sociaux 2022 seront définitivement approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2023. Ils sont fournis ci-dessous dans leur version provisoire.

Tableau budgétaire ARTE France En millions d'euros hors taxes	Réalisé	Budget	Réalisé	Evolution Réel/Budget	
	2021	2022	2022	Ecart	%
Contribution à l'audiovisuel public	273,3	272,9	273,0	+0,1	0,0%
Plan de relance	5,0	-	-		
Ressources Propres	1,8	1,6	1,9	+0,3	22,1%
Mobilisation du Report à nouveau		2,8	2,8	+0,0	0,0%
<b>Total des Recettes</b>	<b>280,0</b>	<b>277,2</b>	<b>277,6</b>	<b>+0,4</b>	<b>0,1%</b>
Programmes	164,5	160,8	161,7	+0,8	0,5%
<i>Dont plan de production et d'achats</i>	<i>151,3</i>	<i>147,9</i>	<i>148,8</i>	<i>+0,9</i>	<i>0,6%</i>
<i>Dont autres dépenses de Programmes</i>	<i>13,2</i>	<i>12,9</i>	<i>12,8</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,5%</i>
Coûts de diffusion	6,5	6,6	6,5	-0,1	-1,5%
Etudes, communication et autres dépenses liées aux programmes	9,4	8,4	8,5	+0,2	1,8%
Contribution au GEIE	67,5	68,2	68,2	+0,0	0,0%
Frais de Personnel	22,6	23,1	22,5	-0,5	-2,3%
Charges de structure	7,3	8,1	8,0	-0,1	-1,6%
Amortissements	1,6	2,1	1,4	-0,6	-30,4%
Reconstitution du Report à nouveau	0,6		0,8	+0,8	
<b>Total des Charges</b>	<b>280,0</b>	<b>277,2</b>	<b>277,6</b>	<b>+0,4</b>	<b>0,1%</b>
<b>Résultat Budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>

**PASSAGE DU PLF À LA LFI**

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	278 645 663	278 645 663	0	278 645 663	278 645 663
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>	<b>0</b>	<b>278 645 663</b>	<b>278 645 663</b>



## *Dépenses pluriannuelles*

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) <b>284 132 661</b>	CP ouverts en 2022 * (P1) <b>284 132 661</b>
AE engagées en 2022 (E2) <b>284 132 661</b>	CP consommés en 2022 (P2) <b>284 132 661</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) <b>284 132 661</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) <b>0</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) <b>0</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) <b>0</b></b>	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) <b>284 132 661</b>	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) <b>-284 132 661</b>
AE engagées en 2022 (E2) <b>284 132 661</b>	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) <b>284 132 661</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) <b>0</b></b>
				Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) <b>0</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

**ARTE France**

Programme n° 842 | Justification au premier euro

**Justification par action****ACTION****01 – ARTE France**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – ARTE France		278 645 663 284 132 661	<b>278 645 663</b> <b>284 132 661</b>		278 645 663 284 132 661	<b>278 645 663</b> <b>284 132 661</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	278 645 663	284 132 661	278 645 663	284 132 661
Prêts et avances	278 645 663	284 132 661	278 645 663	284 132 661
<b>Total</b>	<b>278 645 663</b>	<b>284 132 661</b>	<b>278 645 663</b>	<b>284 132 661</b>